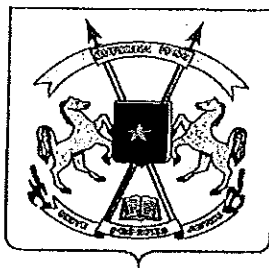


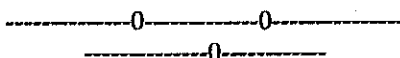
BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès  
des Nations Unies*



*Unité - Progrès - Justice*

**SOIXANTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**



**PREMIERE COMMISSION**

**DEBAT GENERAL**

**DECLARATION DU BURKINA FASO**

Par :

**Son Excellence**  
**Monsieur Paul Robert TIENDREBEOGO**  
*Ambassadeur*  
*Représentant Permanent Adjoint*

*New York, le 09 octobre 2009*

*(Vérifier au prononcé)*

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation du Burkina Faso, de vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la tête de la première commission. Au regard de votre grande expérience des questions internationales et de vos qualités personnelles, nous sommes convaincus que nos travaux seront couronnés de succès. Soyez assurés de la disponibilité et du plein soutien de ma délégation.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par les représentants de l'Indonésie et du Nigeria, au nom respectivement du Mouvement des Non Alignés et du Groupe des pays africains.

**Monsieur le Président,**

De nos jours, le désarmement et la sécurité sont au cœur des préoccupations de la communauté internationale, qui lui consacre chaque jour des efforts inlassables. Les nombreux foyers de conflits qui émaillent le monde et la prolifération des armes de toute nature, constituent les raisons objectives de cette intense activité. C'est pourquoi, les questions qui seront débattues au sein de notre commission tout au long de cette 64<sup>ème</sup> session, sont d'une importance capitale pour la survie de l'humanité.

Aussi, devons-nous travailler sans relâche pour atteindre des résultats à la hauteur des défis.

**Monsieur le Président,**

Ces dix dernières années ont été marquées par une absence de progrès notable dans le domaine du désarmement. Pendant que la Conférence du désarmement et la Commission de désarmement peinaient à s'accorder respectivement sur un programme de travail et un ordre du jour, le monde entier était témoin du non respect de certains accords importants en matière de désarmement, de la poursuite des essais nucléaires, ainsi que de l'accumulation et de la circulation illicite des armes. Ces signes inquiétants qui ont été assurément à la base de la paralysie des mécanismes de désarmement pendant cette longue période, avaient fini par créer un doute au sein de la communauté internationale, quant à la capacité des Etats à s'entendre sur cette question.

Fort heureusement, au cours de l'année 2009, une nouvelle impulsion a été donnée au traitement des questions du désarmement et de la non prolifération nucléaires.

Nous pouvons notamment noter :

- la déclaration officielle du Président des Etats-Unis, Barack Obama à Prague, le 5 avril 2009, sur l'engagement de son pays à rechercher la paix et la sécurité dans un monde sans armes nucléaires ;
- la conclusion d'un accord, le 6 juillet 2009, entre les Présidents américain et russe visant à réduire leurs stocks nucléaires respectifs ;
- l'appel lancé aux Etats par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, le 21 septembre 2009, lors de la célébration de la journée internationale de la paix, pour qu'ils se concentrent sur le désarmement et la non prolifération nucléaires ;
- la tenue, sous la présidence américaine du Conseil de sécurité le 24 septembre 2009, d'un Sommet de haut niveau sur la non prolifération nucléaire et le désarmement nucléaire ;
- l'organisation, du 30 septembre au 2 octobre 2009 d'une réunion publique du comité 1540 du Conseil de sécurité, dans le cadre d'une revue complète de la mise en œuvre de ladite résolution adoptée en 2004.

Ma délégation voudrait saluer cette nouvelle dynamique, tout comme les progrès déjà réalisés au sein de la Conférence et de la Commission de désarmement. Elle espère que celles-ci pourront enfin examiner, dans les jours à venir, les problèmes de fond tels que les négociations d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires.

Dans ce même registre, il convient de souligner l'entrée en vigueur du Traité de Pelindaba le 15 juillet 2009 qui consacre désormais l'Afrique comme une zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN), ce qui confirme la volonté de l'Afrique de contribuer au régime international de désarmement et de non prolifération nucléaires. Ma délégation exhorte, à cet égard, les autres régions qui sont encore en reste, à en faire de même.

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso demeure convaincu que le désarmement et la non-prolifération nucléaires doivent reposer sur les trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), à savoir la non-prolifération des armes nucléaires, le désarmement des arsenaux nucléaires et le droit de tous les États parties au TNP à des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, en accord avec leurs obligations de non-prolifération.

En tant que membre du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA, le Burkina Faso voudrait féliciter Monsieur Mohamed El Baradei, Directeur général sortant de l'AIEA, pour le travail remarquable qu'il a effectué à la tête de l'institution, et souhaiter plein succès à son successeur Monsieur Yukita Amano.

Nous réitérons notre appel pour une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

**Monsieur le Président,**

A l'instar de la grande mobilisation de la communauté internationale vis-à-vis des armes nucléaires, ma délégation souhaiterait voir la même détermination autour de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, dont les conséquences politiques, économiques et sociales de l'accumulation et de la circulation incontrôlées sont bien connues.

Outre le lourd tribut en vies humaines qu'ils entraînent, la prolifération et le mauvais usage des armes légères continuent à alimenter les conflits armés et les réseaux terroristes, à entraver les efforts humanitaires et de consolidation de la paix, et à ralentir le développement durable, rendant ainsi de plus en plus difficile l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Afrique de l'Ouest en souffre particulièrement.

En dépit des efforts de la CEDEAO, qui dispose depuis 2006 d'une convention sur les armes légères et de petits calibres, le phénomène prend de l'ampleur et nécessite des actions de soutien vigoureuses de toute la communauté internationale. C'est pourquoi ma délégation fonde l'espoir de voir aboutir dans les plus brefs délais, les efforts en cours pour l'élaboration d'un traité international juridiquement contraignant qui réglerait le commerce de ce type d'armes.

**Monsieur le Président,**

Nous l'avons souvent dit, le combat contre la prolifération des armes légères et de petit calibre exige des moyens importants qui dépassent souvent la capacité de nos États, confrontés quotidiennement à résoudre d'autres préoccupations immédiates de leurs populations. Aussi, ma délégation exhorte t-elle la communauté internationale à

poursuivre son appui à la CEDEAO, afin de l'aider à mettre efficacement en œuvre cette importante convention.

Il convient aussi de soutenir les activités des Centres régionaux pour la paix et le désarmement, dont celui de Lomé, au Togo, qui assurent sur le terrain un travail de formation, de sensibilisation et surtout de plaidoyer pour la promotion du désarmement régional.

**Monsieur le Président,**

Nous nous devons saisir l'opportunité historique de ce vent nouveau qui souffle positivement dans les enceintes du désarmement, pour faire avancer le processus du désarmement.

A cet effet, la ratification et la mise en œuvre par tous les Etats membres des Traités et Conventions internationaux tels que le TNP, le TICE, les conventions sur les armes chimiques, biologiques et les mines anti-personnels doivent rester pour nous des priorités. Les Nations Unies demeurent à cet égard le cadre idéal.

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso est Partie aux principaux Traités et Conventions relatifs au désarmement, et s'efforce à les appliquer en dépit de ses faibles moyens. Impliqué étroitement dans la facilitation dans de nombreuses crises sur le continent, dont celles du Togo, de la Côte d'Ivoire et récemment de la Guinée, le Burkina Faso en connaît l'importance. C'est pourquoi mon pays réitère sa disponibilité pour apporter sa pierre à la construction d'un monde épris de paix et de justice.

**Je vous remercie.**

